

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTRE DES SENEGALAIS DE
L'EXTERIEUR DE L'ARTISANAT
ET DU TOURISME**

Direction des Affaires Sociales

Première Conférence du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger

**Thème : La contribution de la diaspora dans le développement de
leurs communautés et pays d'origine : l'exemple du Sénégal**

**Présentation de Madame Siga Sarr Diouf
Directrice des Affaires Sociales des Sénégalais de l'Extérieur**

INTRODUCTION

Le développement des pays africains ne peut se faire sans l'implication des peuples africains eux-mêmes. En effet, la contribution de tous les segments de la population dans leur diversité culturelle, sociale et économique s'avère nécessaire et la diaspora africaine a rôle prépondérant à jouer dans le développement de leur pays d'origine.

- **Migration et Developpement**
- **Contribution des sénégalais de la diaspora dans le développement du Sénégal**
- **Mécanismes mis en place pour la valorisation des ressources expatriées**

Migration et développement

- ✓ La Migration et le développement sont des processus inséparables et interdépendants qui s'inscrivent dans un contexte mondialisé.
- ✓ La migration ne peut pas remplacer le développement, tout comme le développement ne dépend pas nécessairement de la migration, mais chaque processus peut influencer l'autre.
- ✓ Les liens entre la migration et le développement sont complexes et peuvent être à la fois positifs et négatifs.

Les migrants perçus comme une force positive pour le développement de leur pays d'origine

- ✓ Les contributions des migrants ne sont pas seulement monétaires, il existe aussi les transferts de connaissances et de compétences.
- ✓ Les migrants jouent un rôle important dans le renforcement de la coopération entre les sociétés d'origine et d'accueil, et de manière générale font d'énormes contributions positives dans divers secteurs de développement.

Contribution des Sénégalais de la diaspora dans le développement du Sénégal.

Les apports économiques et financiers

- ✓ Au Sénégal les émigrés sont de plus en plus perçus comme des pourvoyeurs de fonds, d'ailleurs le Sénégal est l'un des principaux pays qui reçoit le plus de fonds de sa diaspora, ce qui le place au 4^{ème} rang au sein des Etats situés au Sud du Sahara derrière le Nigéria, le Lesotho et le Soudan.
- ✓ Les fonds envoyés par les Sénégalais de l'Extérieur représentent plus de la moitié de l'aide publique au développement que le Sénégal reçoit de tous ses partenaires bilatéraux comme multilatéraux.
- ✓ Selon la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) les envois officiels des sénégalais de l'Extérieur ont atteint 410 milliards de FCFA en 2006 (environ 500 milliards en 2007) et ceci sans compter les transferts non officiels qui atteignent eux-aussi des sommes considérables.

- ✓ Les transferts par les canaux informels représentent près de 50% des montants transférés par les canaux formels (Estimations de la Banque Mondiale et du FMI).
- ✓ Actuellement l'enjeu économique de ces transferts, réside dans l'utilisation judicieuse de cette importante manne financière au service du développement du pays.

✓ **Utilisation des fonds et leur impact dans le développement:**

- Dans le domaine de l'immobilier et de la construction avec comme effets induits le développement du patrimoine bâti et de l'habitat:
 - Prolifération d'immeubles et de logements à usage d'habitation,
 - Création de diverses entreprises de constructions,
 - Augmentation des impôts et taxes perçus par l'Etat,
 - Promotion de certaines banques (BHS) et certaines sociétés immobilières

- Dans le domaine de l'investissement économique
 - L'avènement d'entreprises dans l'agro alimentaire, l'élevage, le maraîchage, la boulangerie, le transport, le commerce, l'artisanat
 - la promotion des PME
 - L'expansion de services privés de proximité notamment en matière de transfert de fonds.

Les apports socioculturels

- ✓ Développement d'un fort sentiment d'appartenance à leur terroir d'origine en se regroupant au sein d'associations formés selon la religion, l'ethnie, la formation politique, la localité d'origine, l'activité professionnelle etc.
- ✓ Investissements dans des équipements socio communautaires:
 - projets productifs pour leur communauté d'origine.
 - Infrastructures communautaires : écoles, mosquées, forages, routes, hôpitaux.....
- ✓ Promotion du statut social :
- ✓ Participation aux manifestations culturelles aux événements et fêtes religieuses
- ✓ Promotion du Tourisme et de la culture Sénégalaise

**Mécanismes mis en place pour la
valorisation des ressources
expatriées**

Plusieurs facteurs montrent comment les migrants jouent déjà un important rôle pour leur pays d'origine et constituent aujourd'hui un capital humain, un capital financier et un capital social qui méritent d'être valorisés :

- **le capital humain** représenté par le savoir-faire et les compétences professionnelles acquis dans leur pays d'origine ou de destination grâce à leur formation et expériences professionnelles,
- **le capital financier** représenté par les revenus, les transferts de fonds et d'épargne vers les communautés d'origine,
- **le capital social** représenté par les relations sociales et professionnelles et par le réseau d'associations de migrants (comme trait-d'union entre le pays d'origine et de destination).

Ainsi, pour valoriser toutes ces compétences, l'Etat a mis en place :

Un Ministère pour répondre favorablement aux préoccupations des Sénégalais de l'Extérieur, à leur promotion qui a, en son sein:

- **le Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)** qui est un fonds de garantie et d'investissement pour financer et booster l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur ;

- **la Direction d'Appui à l'Investissement et aux Projets (DAIP)** qui constitue le bras technique du FAISE et est chargée d'accompagner, d'encadrer et de conseiller les Sénégalais de l'Extérieur ;

- ✓ des structures étatiques comme **l'APIX, l'ADEPME, le FNPJ, l'ANEJ, l'APDA et le FPE** qui sont spécialisées dans l'appui conseil, l'encadrement, l'accès au crédit; des opportunités offertes à tout sénégalais (vivant au Sénégal ou en dehors de celui-ci) mais surtout aux jeunes sénégalais leur permettant de rompre avec l'obsession « émigration à tout prix ».
- ✓ **le Plan REVA**, une idée généreuse du **Président de la République Son Excellence Maître Abdoulaye WADE** qui a lancé un appel à tous les Sénégalais en particulier les émigrés, les rapatriés, vers un retour massif vers l'agriculture, moteur de croissance économique;

- ✓ **le Commodity Aid, le MIDA, le Co-développement et TOKTEN** qui permettent par ailleurs la promotion de l'utilisation des ressources financières et techniques des migrants senegalais;
- ✓ **un dispositif de participation des Sénégalais de l'Extérieur dans le processus de prise de décision** : le Sénégal fait partie des pays qui font voter leurs ressortissants expatriés aussi bien aux élections législatives que présidentielles; la diaspora sénégalaise dispose de ses propres députés et sénateurs au Parlement.

✓ **un dispositif organisationnel de la Diaspora Sénégalaise**

- Promotion et appui aux Associations des Sénégalais de l'Extérieur,
- Appui à la fédération des Associations des Sénégalais de l'Extérieur,
- Création du Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur (CSSE).

Le Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur (CSSE)

- ✓ Créé par décret n°95-154 du 09 Février 1995, le Conseil Supérieur des Sénégalais de l'Extérieur (CSSE) est un organe consultatif et de concertation. Il est chargé d'apporter sa contribution à l'action du Gouvernement en matière de gestion de nos compatriotes expatriés tout en servant de relais entre l'Etat et les associations.
- ✓ Le CSSE a participé activement au symposium pour le nouveau partenariat avec les Sénégalais de l'Extérieur tenu en Juillet 2001 à Dakar .

- ✓ Le plan d'action pour le Nouveau Partenariat avec les Sénégalais de l'Extérieur, document consensuel et de référence pour toute action envers les Sénégalais de l'Extérieur est issu de ce symposium. La création du Ministère de plein exercice, chargé de la gestion, de la protection et de la promotion des Sénégalais de l'Extérieur est une des recommandations du symposium.
- ✓ Cependant depuis un certain temps le CSSE est en léthargie dans son fonctionnement; cela est due a plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut noter l'absence de réunions des organes directeurs notamment le Bureau du Conseil.

CONCLUSION

En guise de conclusion, les migrations peuvent bénéficier aux populations africaines et en cela, elles constituent un atout pour le développement du continent.

Et je terminerai par citer Président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, qui disait « Renaissance Africaine, clef de notre destin, est entre nos mains, la diaspora doit s'inscrire dans cette perspective et contribuer de plusieurs manières au développement de notre Continent qui, à son tour, devrait apporter sa contribution à l'épanouissement de la diaspora ».

Je vous remercie de votre aimable attention